

CHARTRE D'ENGAGEMENT **dans le GROUPE EEDF Marseille Huveaune**

Les enfants adhérant au groupe EEDF Marseille Huveaune s'engagent à :

- ⇒ Respecter les valeurs des Éclés
- ⇒ Respecter les adultes (direction, responsables, parents, ...).
- ⇒ Respecter leurs camarades : violences verbales et physiques seront sanctionnées
- ⇒ Participer aux activités prévues
C'est à dire participer activement aux activités préparées par les respons pour les week-ends. Nous signalerons désormais aux parents les enfants qui sont en refus répété de participation, afin d'éclaircir la source des difficultés. L'enfant qui refuse sera invité à faire une proposition d'activité collective, et non pas individuelle. Il y a des temps calmes propices à se recentrer sur soi, ils ne sont pas extensibles à l'infini. Nous vous invitons à informer le responsable de groupe et/ou la directrice du camp de week-end de toute difficulté notable de votre enfant pour la vie collective. Bien sûr, ce principe n'est pas rigide, tout est dans la concertation à tous les niveaux.
- ⇒ Respecter le matériel du groupe, le sien et celui de ses camarades. Il n'est pas toléré de dégrader ou de voler.
- ⇒ Participer aux week-ends prévus
Toute absence ne pourra être remboursée ou déduite. Nous vous rappelons que la liste d'attente est très longue. Ne pas assister aux week-ends de façon répétée est une difficulté pour les respons, pour le suivi et l'organisation des activités (hors maladie, bien sûr, justifiée si possible). C'est aussi un manque de respect vis à vis de ceux qui voudraient tenter l'aventure, et ne peuvent y accéder faute de places.

Les parents des enfants intégrant le groupe s'engagent à :

- ⇒ Contribuer au bon fonctionnement du groupe dans le respect des valeurs des Éclés.
L'inscription de l'enfant est conditionnée à l'inscription impérative du parent ou des deux parents sur l'un des pôles-missions.
Cela repose sur l'auto-organisation des parents, en lien avec le/la responsable de groupe et/ou le/la directrice de camp du WE.
*Afin d'élargir la base des participants et permettre une meilleure prise en compte des questions organisationnelles par l'ensemble des parents, ces tâches seront réparties par Missions : **Intendance, Matériel, Logistique, Communication-Vie de groupe**. Chaque « équipe Mission » devra définir son planning, son mode de fonctionnement, sa répartition des tâches de façon équilibrée dans le calendrier annuel, en concertation, au plus tard pour le 2^e week-end en octobre (plus de détails sur ces pôles sur le site web).*
Considérez, s'il vous plaît, que vous vous inscrivez par Mission, éventuellement sur une ligne de tâche précise, mais le planning des missions sera définitif après consultation de l'ensemble des inscrits sur cette mission, au plus tard le 2d WE en octobre.
- ⇒ Régler la totalité de la cotisation et de la participation aux week-ends, activités et camp mis en place par le groupe, auxquels ils auront inscrit leur(s) enfant(s). Pour les week-ends, la totalité du règlement est à verser dès le début d'année, en chèque (un à cinq maximum), espèces, ANCV, ou carte Collégien de Provence.

Le groupe EEDF Marseille Huveaune s'engage à :

- ⇒ Veiller au bien-être et à la sécurité physique et psychologique des enfants.
- ⇒ Faire découvrir aux enfants des activités variées et ludiques, conçues et mises en place par les respons dans le respect des règles de sécurité, de la réglementation en vigueur, et en rapport avec le projet éducatif des EEDF, le projet pédagogique du groupe ainsi que le projet d'animation.

Le groupe ne fait aucun remboursement partiel ou total sur les frais de participation d'année.

Nom & prénom de l'enfant :

Nom & prénom de l'autorité parentale

Signature de l'enfant

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Signature du parent

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :